

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Organisme de formation AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION

Version du 7/08/2026

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités selon lesquelles AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION dispense ses prestations de formation professionnelle.

- AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION
- Siège social : 13 rue Madeleine Michelis - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE – France
- SIRET : 83383656200037
- Coordonnées de contact : conseil@autodisol.com

Elles s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION, qu'elles soient réalisées en présentiel, à distance ou sous toute autre modalité pédagogique.

Toute inscription à une action de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du client, sauf accord écrit contraire.

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière.

Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord-cadre ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous les autres documents de AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Article 2 – Inscription et préparation de la formation

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire par téléphone 06 82 25 18 13, par courrier électronique conseil@autodisol.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : 13 rue Madeleine Michelis - 92200 Neuilly-sur-Seine

L'inscription devient définitive après réception :

- de la convention ou du contrat de formation signé et tamponné ;
- du devis signé et tamponné lorsque celui-ci est établi ;
- des présentes CGV acceptées.

Pour les formations à distance, le participant s'engage à disposer d'un matériel informatique compatible ainsi que d'une connexion Internet permettant le bon déroulement de la formation.

Convocation et analyse des besoins

Le Client s'engage à transmettre à AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION la liste et les coordonnées des participants et à leur adresser une convocation au moins quinze (15) jours calendaires avant le début de la formation. Cette convocation doit être envoyée avant la transmission, par AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION, du questionnaire d'analyse des besoins aux participants.

Article 3 – Annulation ou remplacement

Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit.

Annulation sans frais jusqu'à **15 jours** avant le début de la formation, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à conseil@autodisol.com

Au-delà de ce délai, AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION pourra facturer jusqu'à 500 € par jour annulé à l'entreprise au titre de dédommagements.

En cas d'absence non justifiée ou d'abandon en cours de formation, la prestation engagée reste due selon les conditions prévues à la convention.

Le remplacement d'un participant est possible avant le début de la formation, sous réserve d'en informer AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION par écrit et de lui transmettre les noms, coordonnées complètes du ou des participants et entreprise dans un délai raisonnable et que le(s) remplaçant(s) réponde(nt) aux éventuels prérequis de la formation.

Article 4 – Tarifs

Les prix des formations sont indiqués en euros, hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur.

Nos honoraires comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant. Pour toutes questions concernant nos conditions tarifaires, n'hésitez pas à contacter notre responsable Formations au 06 82 25 18 13 ou par courrier électronique à conseil@autodisol.com

Sauf mention contraire, les frais de déplacement, d'hébergement ou de restauration restent à la charge du client.

Conditions de règlement de la facture : paiement à 30 jours fin de mois.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard calculées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Lorsque les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à cette indemnité, une indemnisation complémentaire pourra être demandée sur justificatifs.

Article 5 – Prise en charge par un OPCO

Lorsque la formation bénéficie d'un financement par un OPCO ou tout autre organisme financeur, le client s'engage à effectuer les démarches nécessaires avant le démarrage de la formation.

En cas de refus de prise en charge ou de prise en charge partielle, les sommes restant dues seront facturées au client.

Article 6 – Responsabilité

Le Client demeure responsable des dommages causés par ses collaborateurs aux locaux, équipements ou biens mis à leur disposition dans le cadre de la formation. Chaque partie déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant les conséquences de ses activités.

Article 7 – Annulation ou report par AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION

AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION informe le Client dans les meilleurs délais de toute annulation ou de tout report. En cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée.

Dans cette situation, les sommes éventuellement versées seront remboursées ou reportées sur une nouvelle session.

AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- De refuser toute inscription ou accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements,
- D'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

Article 8 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques remis aux participants demeure la propriété exclusive d'AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION.

Toute reproduction, diffusion, modification ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable est interdite.

Article 9 – Protection des données personnelles

AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION, en qualité de responsable du traitement, collecte et traite les données personnelles relatives aux représentants du Client et aux participants, nécessaires à l'organisation, à la réalisation et au suivi des actions de formation.

Les données traitées peuvent notamment concerner l'identité et les coordonnées des participants, leur fonction, leurs besoins et objectifs de formation, leur assiduité, leurs évaluations ainsi que les documents administratifs liés à la formation. Elles sont utilisées pour gérer les inscriptions, analyser les besoins, organiser et réaliser les formations, assurer leur suivi pédagogique, établir les attestations, gérer la facturation et les financements, traiter les réclamations et satisfaire aux obligations légales et réglementaires d'AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION.

Ces traitements reposent, selon les cas, sur l'exécution du contrat conclu avec le Client, le respect des obligations légales d'AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION ou son intérêt légitime à assurer la gestion et l'amélioration de ses prestations.

Lorsque le Client transmet à AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION les coordonnées de ses collaborateurs, il s'engage à les informer de cette transmission et des traitements réalisés dans le cadre de leur formation.

Les informations relatives à une situation de handicap sont communiquées volontairement par la personne concernée et uniquement lorsqu'elles sont nécessaires à l'étude et à la mise en place d'aménagements adaptés. Seules les informations strictement nécessaires à l'organisation de ces aménagements sont recueillies et accessibles aux personnes habilitées à les connaître.

Les données peuvent être communiquées aux membres habilités d'AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION, aux formateurs et prestataires intervenant dans la réalisation de la formation ainsi que, lorsque cela est nécessaire, aux organismes financeurs, opérateurs de compétences et autorités légalement habilitées.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la formation et de la relation contractuelle, puis archivées pendant les durées requises par les obligations légales, comptables, fiscales et réglementaires applicables.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, les personnes concernées disposent, selon les conditions applicables, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de leurs données. Elles peuvent également retirer leur consentement à tout moment lorsque le traitement repose sur celui-ci.

Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande à conseil@autodisol.com ou par courrier à :

AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION

13 rue Madeleine-Michelis - 92200 Neuilly-sur-Seine

Toute personne concernée dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés — CNIL

Article 10 – Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation de formation peut être adressée à conseil@autodisol.com ou par courrier à AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION – 13, rue Madeleine-Michelis - 92200 Neuilly-sur-Seine.

AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION s'engage à étudier chaque demande dans les meilleurs délais et à y apporter une réponse adaptée.

Article 11 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, le litige relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du siège social d'AUTOMOTIVE DIGITAL SOLUTION.

Validation

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve.